

Réunion du Conseil Municipal Séance ordinaire du 26 juin 2015

Ordre du jour :	
Membres commission PLU	Membres conseil communautaire
Frais fêtes et cérémonies	Divers

L'an deux mille quinze et le 26 juin,

à 20h15 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrick DESRUELLE

Étaient présents:

Monsieur Patrick DESRUELLE, Maire,

Monsieur Michel MORIN, adjoint

Mesdames et Messieurs Françoise TOUET, Marc METZGER, Béatrice COQUET, Danièle BARDIZVARTIAN et Alain BAR

Étaient absents (pouvoirs): Messieurs Hervé MONLEZUN (Danièle BARDIZVARTIAN), Pierre JOURNÉE (Patrick DESRUELLE) et Jonathan NICOLAS, Madame Sabah DUPUIS.

Secrétaire de séance : Mme TOUET

Le précédent compte-rendu a été lu et accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle sa demande de rajouts à l'ordre du jour :

- . Encaissement chèque EVIA,
- . Dossier Ad'AP,
- . Dossier garage communal,
- . PV travaux sécurisation.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour le traitement de ces sujets.

1. Membres commission PLU:

Monsieur le Maire rappelle la composition des membres de la commission PLU -délibération 2014.057 du 07.11.2014~.

Titulaires	Suppléants
Patrick DESRUELLE	Hervé MONLEZUN
Pierre JOURNÉE	Danièle BARDIZVARTIAN
Michel MORIN	Jonathan NICOLAS
Françoise TOUET	Alain BAR

Il indique que peuvent se greffer, en sus de ces membres, lors des réunions « PLU » des personnes convoquées ponctuellement en fonction des sujets abordés.

Il faut également noter que toutes les décisions relevant du PLU seront votées en conseil municipal (aucune décision définitive ne sera prise lors des commissions PLU).



2. Frais fêtes et cérémonies : délibération 2015.027

Monsieur le Maire indique que les services du trésor public nous ont demandé de scinder dorénavant les frais relatifs aux fêtes et cérémonies :

- . compte 6232 réservé aux dépenses relatives aux fêtes nationales (certificat administratif à fournir),
- . compte 6257 réservé aux dépenses relatives aux fêtes locales (certificat administratif à fournir),
- . compte 6536 dépenses supportées par le Maire dans l'exercice de ses fonctions par ex frais de restauration à des destinations autres que les fêtes nationales ou locales (délibération à prendre).

3 factures sont actuellement en attente de règlement. Les membres du Conseil Municipal donnent leur aval à l'unanimité pour qu'elles soient enregistrées comme suit :

- ~ 149.14€ (Carrefour Market): à attribuer au compte 6232 -pot 8 mai~
- ~ 236.50€ (château de Reilly) : à enregistrer au compte 6536-repas PLU~
- ~ 753.50€ (château de Reilly) : à enregistrer au compte 6257 –inauguration Marais~

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur aval à l'unanimité pour que la décision modificative suivante soit prise afin de régler la facture de 236.50€:

- . rajout au compte 6356 de 240.00€
- . diminution sur le compte 6232 de 240.00€.

3. CCVT représentation communale au sein de la CCVT : délibération 2015.028

A la suite de la démission de Monsieur le Maire de Thibivillers et pour tenir compte des modalités relatives à la représentation communale au sein de la communauté de communes, il convient de délibérer sur le nombre de délégués proposés par commune.

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour que soit acceptée la proposition ci-après :

	Nombre de délégués communautaires	
Communes	Population municipale	Proposition retenue
Bachivillers	451	1
Boissy-le-Bois	195	1
Boubiers	442	1
Bouconvillers	371	1
Boury-en-Vexin	340	1
Boutencourt	245	1
Chambors	328	1
Chaumont-en-Vexin	3112	9
Courcelles-lès-Gisors	848	2
Delincourt	496	1
Énencourt-Léage	127	1
Énencourt-le-Sec	195	1
Éragny-sur-Epte	601	1
Fay-les-Étangs	447	1
Fleury	516	1
Fresnes l'Equillon	468	1



1	,	1
Hadancourt-le-Haut-Clocher	362	1
Hardivillers-en-Vexin	119	1
Jaméricourt	313	1
Jouy-sous-Thelle	1065	3
La Houssoye	592	1
Lattainville	160	1
Lavilletertre	512	1
Le Mesnil-Théribus	820	2
Liancourt-Saint-Pierre	561	1
Lierville	234	1
Loconville	370	1
Monneville	837	2
Montagny-en-Vexin	640	2
Montjavoult	464	1
Parnes	348	1
Porcheux	388	1
Reilly	116	1
Senots	326	1
Serans	242	1
Thibivillers	211	1
Tourly	174	1
Trie-Château	1508	4
Trie-la-Ville	318	1
Troussures	182	1
Vaudancourt	179	1
Villers-sur-Trie	334	1
TOTAL 42 communes	20 557	59

4. Encaissement chèque Evia: délibération 2015.029

Monsieur le Maire demande leur accord aux conseillers municipaux pour que soit encaissé le chèque de remboursement Evia pour un trop versé de 2 511.60€.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

5. Dossier Ad'AP:

Un dossier concernant la mise en conformité des locaux communaux pour l'accessibilité aux handicapés doit être présenté avant fin septembre.

Madame Bardizvartian, Monsieur Metzger et le secrétariat de mairie prendront en charge ce projet.

6. Spanc:

Le Conseil Municipal de Delincourt nous a transmis copie de la délibération relative à la convention permettant une action commune Reilly/Delincourt.

L'agence Eau/Seine a été contactée par le secrétariat de Reilly. Une réunion commune sera provoquée dès que possible.



7. Urbanisme:

- . Dossier atelier-garage communal à repenser. Le choix de l'emplacement doit être affiné.
- . Dossier vélux rue de la vignette : à adapter en fonction des préconisations de l'ABF (dossier défavorable en l'état).

8. PV réception Evia:

Accord des membres du conseil pour signature des PV définitifs.

9. Achat matériels: délibération 2015.030

Monsieur le Maire présente 1 devis concernant la fourniture pour 3 303.12€ TTC d'un ensemble comprenant :

- . 1 compresseur,
- . 1 pistolet de gonflage,
- . 1 jeu de douilles à choc,
- . 1 groupe électrogène,
- . 1 karcher.

Les membres du Conseil Municipal, hors Monsieur Morin qui s'est prononcé contre, ont donné leur aval pour que ce matériel soit commandé.

Une décision modificative doit être votée pour permettre le règlement de ce matériel.

Monsieur le Maire propose :

- De réduire de 2 500€ le compte 2031 op 31 (bâtiment communal)
- D'augmenter de 2 500€ le compte 21578 op 22 (matériel et mobilier communal).

Les membres du Conseil Municipal, hors Monsieur Morin qui s'est prononcé contre, ont accepté cette proposition.

10. Regroupement Pédagogique Concentré

La fermeture définitive de nos petites écoles se confirme par les services de l'éducation nationale. Une étude commandée par la CCVT a été réalisée par le cabinet Arval sur le territoire CCVT.

Les membres du conseil municipal recevront une copie du rapport.

11. Conseil Départemental:

Les nouveaux élus du Conseil Départemental ont tenu à communiquer sur l'état désastreux des finances du Conseil départemental : oubli de près de 30 millions d'Euros de dépenses (dont 8 millions d'Euros au titre de la masse salariale) lors du vote du budget primitif par la précédente équipe, frais de communication somptuaires, envolée des dépenses de personnel, croissance des charges à caractère général, ...

12. Salle des associations:

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord pour le remplacement du sol de la salle située audessus de la bibliothèque.

Matériau retenu : Céramic Light

13. Sentier découverte du Marais de Reilly :

Convention définitive signée par l'ensemble des protagonistes lors de l'inauguration du 24 Juin : à faire passer en préfecture.

@03.4449.0316/\$B:09.7006.4483 *mairiedereilly@orange.fr* www.vallee-du-reveillon.com



14. Défibrillateur:

Voir pour révision annuelle (vérification si contrat)

15. Bornes à incendie:

Le SDIS est passé recontrôler les bornes à incendie : lors des mesures, tout est revenu à la normale excepté un problème au niveau de l'usine. Dans l'attente de la confirmation SDIS.

16. Bois:

Le bois mis à disposition pour les villageois a été récupéré par les habitants. Seul bémol, personne n'a pensé à déposer une petite pièce pour la caisse des écoles.

La séance est levée à 23h30

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers